Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nouvelles missions pour la protection civile Les Vaudois ont anticipé les orientations fédérales

Des effectifs en nette diminution, une formation centralisée, une nouvelle orientation axée sur l'aide à la communauté: la nouvelle organisation de la protection civile vaudoise, opérationnelle depuis plusieurs mois, a anticipé les lignes directrices de la protection de la population, telles que présentées par le conseiller fédéral Adolf Ogi lors de sa conférence de presse du 25 mai 2000.

Les effectifs réglementaires actuels qui s'élèvent à quelque 23'000 hommes sont d'ores et déjà réduits à 7'500: 1'500 hommes mobilisables dans un délai d'une heure dès leur mise sur pied lors d'accident grave ou de catastrophe et 6'000 constituant une relève des formations engagées. Les effectifs sont déjà conformes au projet Protection de la population.

La formation des astreints PCi, centralisée pour l'ensemble du canton au Centre d'instruction de Gollion dès 2001, sera adaptée à la future protection de la population. La priorité sera donnée à des domaines comme l'aide à la conduite, l'assistance à la population, les soins aux blessés, la logistique, la protection des biens culturels et la diffusion de l'alarme, toutes tâches non remplies par d'autres organismes.

Au cours de ces derniers mois, la PCi vaudoise dans sa nouvelle organisation a été sollicitée à de nombreuses reprises. Elle a notamment été mise à contribution lors de l'aide apportée au Valais et aux Ormonts à la suite des avalanches du début 1999 (1'500 journées de travail) et lors de l'arrivée massive de réfugiés de la violence en provenance du Kosovo (plus de 4'000 jours de service pour l'hébergement et l'encadrement dans 5 constructions PCi aménagées à cet effet).

Cette année, après le passage de l'ouragan Lothar, de nombreuses demandes d'aide ont également été adressées au Service de la sécurité civile et militaire, qui a répondu

favorablement à l'engagement de la Pci en appui au Service des forêts, de la faune et de la nature. A ce jour, plus de 10'000 jours de service ont été planifiés dans les régions les plus sinistrées de notre canton et des formations de PCi sont déjà intervenues dans les régions de Moudon, du Pays-d'Enhaut, de Payerne et de La Vallée de Joux.

Les mesures d'organisation et de rationalisation prises dans le cadre de la PCi vaudoise permettent une mise à disposition rapide d'effectifs lors d'événements imprévisibles et une diminution sensible des coûts en général. Ces mesures sont ainsi conformes aux orientations du futur plan directeur de la protection de la population qui sera mis en consultation en 2001.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 30 mai 2000

Jean-Claude Mermoud, chef du département de la sécurité et de l'environnement, 021 316 45 00 Olivier Durgnat, chef du service de la sécurité civile et militaire, 021 316 47 49